Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **4 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La «Course aux Billets»

Sur une idée de Michel Dénériaz, «AINÉS» et la LOTERIE ROMANDE organisent un

grand concours

qui s'étendra de mars 1974 à janvier 1975 et qui comportera 7 jeux.

Cette COURSE AUX BILLETS permettra aux lauréats de gagner tous les deux mois les lots suivants:

1 billet de Fr. 100.—

1 billet de Fr. 50.—

1 billet de Fr. 20.—

1 billet de Fr. 10.—

Le 6e jeu comportera en plus un Grand Prix auquel participeront tous les joueurs.
Les lauréats de ce Grand Prix seront les concurrents qui, au cours des 6 épreuves précédentes, auront accumulé le plus grand nombre de points.
Grâce à la LOTERIE ROMANDE, ce Grand Prix sera doté de très belles récompenses:

1er prix: 1 billet de Fr. 1000.—

2e prix: 1 billet de Fr. 500.—

3e prix: 1 billet de Fr. 100.—

4e prix: 1 billet de Fr. 50.—

5e prix: 1 billet de Fr. 20.—

et du 6e au 30e prix, un billet entier de la LOTERIE ROMANDE.

Concours no 1

Soulignez **les 10 erreurs** contenues dans ce texte.
Chacun des 10 mots soulignés donne droit à 1 point.

Une petite bonne toute simple

Ayant vécu une enfance heureuse dans son village jurassien du Pâquier, canton de Berne, la petite Léa rêvait d'entrer dans une grande famille de Lausanne pour se former à toutes les disciplines de la parfaite maîtresse de maison. S'adapter à la vie bruyante de la ville après seize années paisibles au village allait lui poser quelques problèmes. Le jour du départ, au moment de s'installer dans le petit train qui s'arrête en gare du Pâquier, elle avait le cœur gros. Et c'est en essuyant une larme furtive qu'elle vit disparaître, derrière la belle forêt de bouleaux où elle joua si souvent, la fière silhouette de sa chère montagne, la Dent de Vaulion.
La famille qui l'accueillit habitait Lausanne. Elle avait pour chef un homéopathe tessinois spécialisé dans la pose des prothèses dentaires. Trois enfants, une fille et un garçon, composaient la jeune génération. Douce et attentive, la maman traita Léa comme sa deuxième fille. Le dimanche, la famille allait pique-niquer au bord du lac de Bret, dans la campagne fribourgeoise. Léa était de toutes les fêtes. Elle passa deux belles années à Lausanne, puis rentra au Pâquier où elle épousa le sous-directeur de l'usine de roulements à billes de son village. Elle eut trois beaux enfants, trois solides garçons: Lucien, Walter et Rose. Tout est bien qui finit bien!

Voir au verso

Le coupon-réponse (découpé en suivant le pointillé s.v.p.), doit être envoyé à l'adresse suivante: « Aînés » – Concours, passage St-François 10, 1003 Lausanne, **avant le 20 mars 1974** y compris, le cachet postal faisant foi. Les réponses expédiées après cette date seront considérées comme nulles.

grand concours

Résultats, liste des lauréats et prix, ainsi que le Concours nº 2, paraîtront dans « Aînés » nº 5 de mai 1974.

Bonne chance à tous!

découper ici

Question subsidiaire

Quels seront les trois derniers chiffres du numéro gagnant le gros lot de la 331e tranche de la Loterie romande, tirée le 6 avril? Cette question servira à départager les éventuels ex aequo.

Réponse:
les 3 derniers chiffres seront: | | | |

Nom et prénom de l'expéditeur _____

_____

Année de naissance _____

Rue _____

Nº postal et localité _____

Signature _____

Règlement du concours

1. Toute personne *née en 1923 ou avant cette date* a le droit de participer au concours. Elle ne peut envoyer qu'une seule réponse.
2. Tout participant doit donner ses réponses sur la partie « concours » de ce texte après l'avoir découpée selon le pointillé. L'expédition de la solution du premier jeu doit se faire sous enveloppe fermée affranchie à 30 cts, à *« Aînés-concours », 10 passage St-François, 1003 Lausanne, avant le 20 mars 1974.*
3. Toute réponse recopiée sur une feuille à part sera considérée comme nulle.
4. Des exemplaires d'« Aînés » peuvent être demandés par les non-abonnés, à l'adresse ci-dessus, contre Fr. 2.— en timbre-poste (frais de bureau et d'expédition).
5. Les dates doivent être scrupuleusement observées, le cachet postal faisant foi.
6. Tous les 2 mois, « Aînés » publiera une nouvelle énigme, le résultat du problème précédent et la liste des lauréats et des prix.
7. Les lauréats recevront leurs prix dans les 15 jours suivant la publication des résultats de chaque concours.
8. Le personnel d'« Aînés » et de la Loterie Romande n'a pas accès au concours.
9. La « Course aux billets » ne peut donner lieu à aucune correspondance.
10. Le jury d'honneur est composé de MM. M. Dénériaz, président, Y. Debraine, administrateur du journal « Aînés », assesseur, et R. Andréotti, chef de publicité, Loterie Romande, assesseur.